

péen  
ent

NON  
initiative UE

4 mars 2001

ite-de-la-raison.ch

7 motifs...

**pour un NON à l'initiative UE**

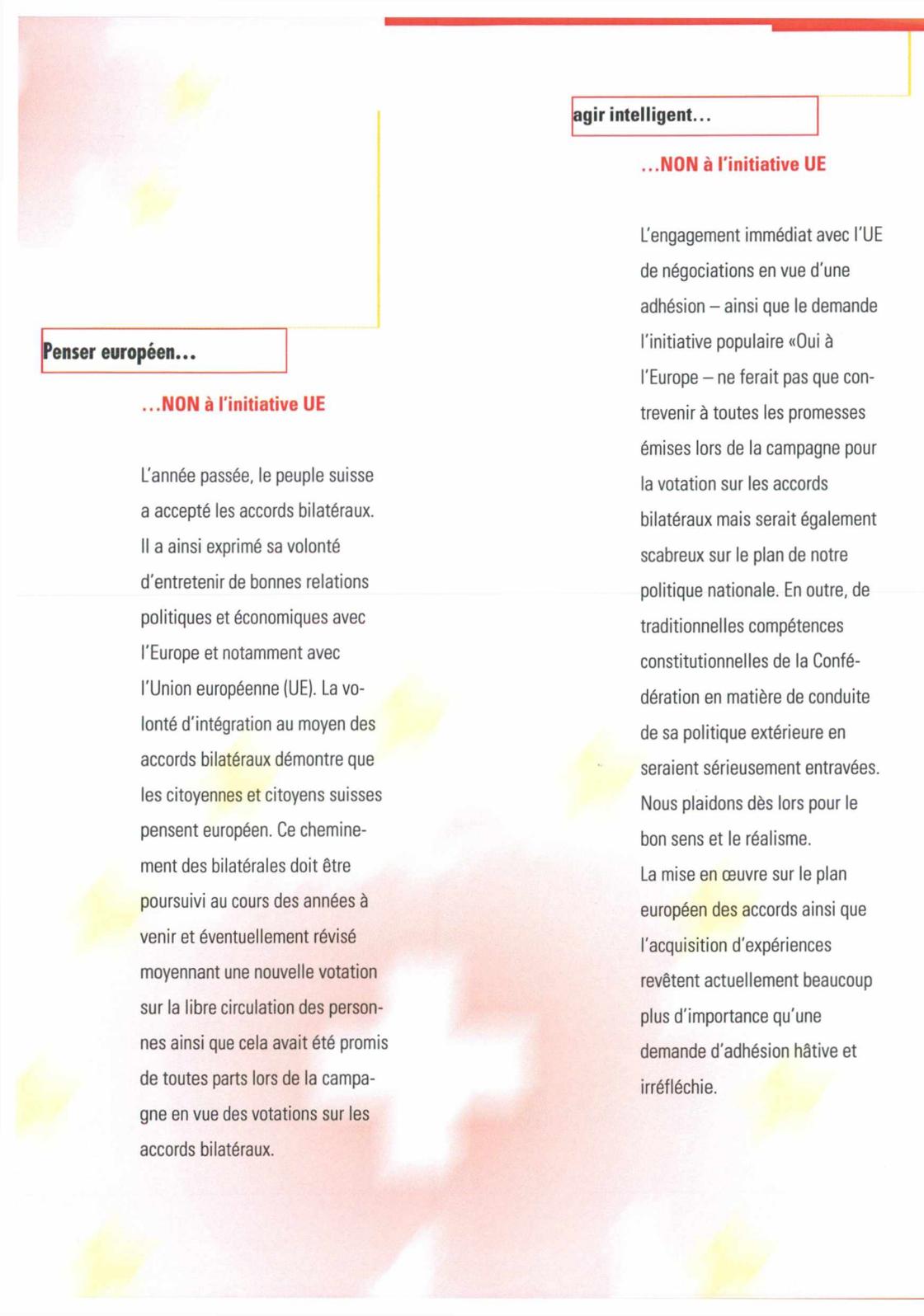
- 1] Nous pensons européen et agissons raisonnablement. Notre NON à cette initiative UE se veut une approche réaliste et responsable en matière de politique nationale. Avant tout, nous disons NON à l'engagement sans délai de négociations en vue d'une adhésion à l'UE.
- 2] Les accords bilatéraux ont été recommandés au peuple suisse comme un rapprochement judicieux à l'Europe, et ceci dans une optique d'avenir. Aller plus avant peu après l'acceptation de ces accords nous engagerait au-delà de la volonté du peuple.
- 3] L'initiative «Oui à l'Europe» pose la mauvaise question au mauvais moment. La mise en œuvre ainsi que d'éventuelles extensions des accords bilatéraux sont actuellement prioritaires. Compte tenu du climat politique en Suisse, il n'y a pas lieu maintenant d'entreprendre, voire de courir le risque de nouvelles percées en politique extérieure.
- 4] Les accords bilatéraux ne sont pas encore approuvés dans tous les états de l'UE. Aussi longtemps que ces accords ne sont pas entrés en vigueur, il n'est pas loisible à la Suisse d'entreprendre de nouveaux pas vers une intégration.
- 5] Un NON à cette initiative UE laissera le temps nécessaire à l'examen minutieux des effets sur les plans politique et économique des trois options de politique européenne – extension des accords bilatéraux, EEE 2 ou adhésion à l'UE – et d'entreprendre, en connaissance de cause, les démarches appropriées.
- 6] En termes de politique intérieure ou économique, la Suisse n'est aujourd'hui pas encore préparée en vue de mener des négociations d'adhésion.
- 7] Le Conseil fédéral et les Chambres rejettent l'initiative populaire «Oui à l'Europe». Ceci, selon le mot d'ordre: **«penser européen – agir intelligent. NON à l'initiative UE».**

... c'est pour cela  
**NON à l'initiative UE le 4 mars!**

penser  
euro  
agir  
intellig

NON  
l'ini

www.co



## Penser européen...

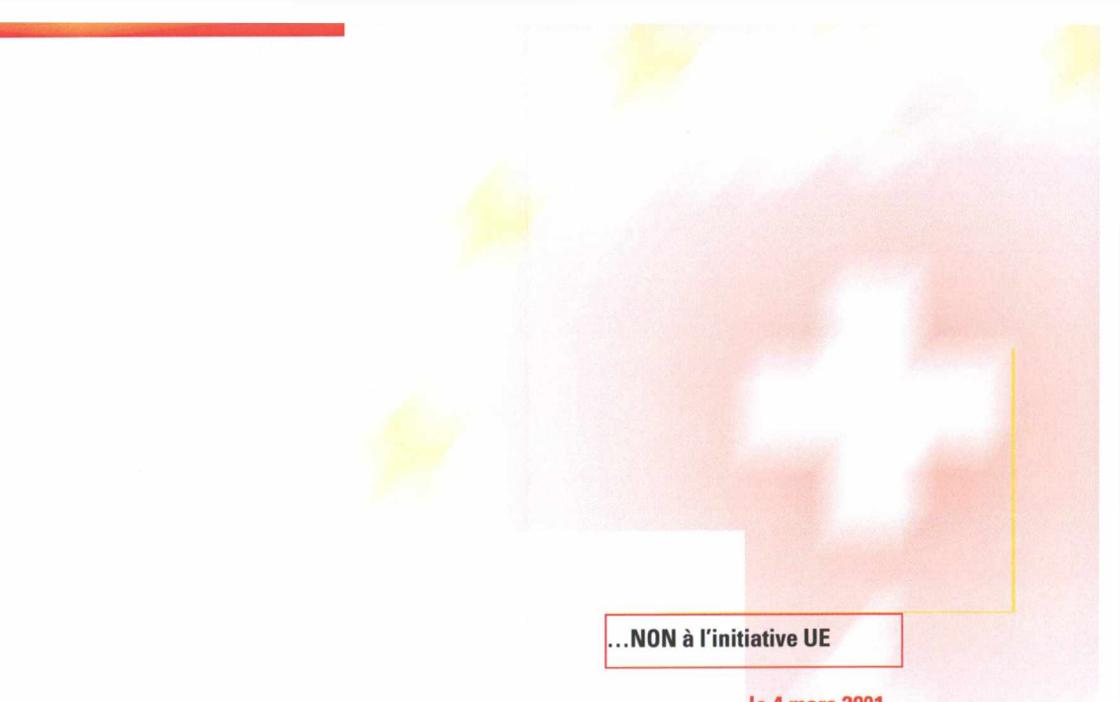
### ...NON à l'initiative UE

L'année passée, le peuple suisse a accepté les accords bilatéraux. Il a ainsi exprimé sa volonté d'entretenir de bonnes relations politiques et économiques avec l'Europe et notamment avec l'Union européenne (UE). La volonté d'intégration au moyen des accords bilatéraux démontre que les citoyennes et citoyens suisses pensent européen. Ce cheminement des bilatérales doit être poursuivi au cours des années à venir et éventuellement révisé moyennant une nouvelle votation sur la libre circulation des personnes ainsi que cela avait été promis de toutes parts lors de la campagne en vue des votations sur les accords bilatéraux.

## agir intelligent...

### ...NON à l'initiative UE

L'engagement immédiat avec l'UE de négociations en vue d'une adhésion – ainsi que le demande l'initiative populaire «Oui à l'Europe» – ne ferait pas que contraindre à toutes les promesses émises lors de la campagne pour la votation sur les accords bilatéraux mais serait également scabreux sur le plan de notre politique nationale. En outre, de traditionnelles compétences constitutionnelles de la Confédération en matière de conduite de sa politique extérieure en seraient sérieusement entravées. Nous plaidons dès lors pour le bon sens et le réalisme. La mise en œuvre sur le plan européen des accords ainsi que l'acquisition d'expériences revêtent actuellement beaucoup plus d'importance qu'une demande d'adhésion hâtive et irréfléchie.



...NON à l'initiative UE

...le 4 mars 2001

## Comité «NON à l'initiative UE»

Coprésidence:

CN Serge Beck PLS/VD; CE Jean-Claude Cornu PRD/FR; CN Claude Frey PRD/NE; CN Walter Frey UDC/ZH; CE Bruno Frick PDC/SZ; CN Brigitta Gadiant UDC/GR; CE Hans Rudolf Merz PRD/AR; CE Carlo Schmid PDC/AI; CN Walter Schmied UDC/BE

Secrétariat:

Kramgasse 68, Case postale 683,  
3000 Berne 7

Téléphone 031 313 28 28, Fax 031 313 28 29

E-Mail [info@comite-de-la-raison.ch](mailto:info@comite-de-la-raison.ch)

PC 90-142471-1

Nous sommes d'avis que la Suisse doit d'abord faire ses expériences avec les processus des accords bilatéraux, les étendre au besoin et observer d'un œil critique

l'évolution de l'UE avant de placer définitivement des aiguillages en direction d'une adhésion à l'UE.

Nous recommandons par conséquent de rejeter l'initiative «Oui à l'Europe» le 4 mars 2001

Cette initiative pose **la mauvaise question au mauvais moment avec un mauvais titre.**